

HET PORTJE VAN HOERAH

In zijn "Oude Oostendse Straten en Gebouwen" wijdde de betreurde Ary SLEEKs enkele bladzijden aan de "Oude Steegjes" van onze stad : Den Iempas, Het Hovetje van Plaisance, 't Hol van Flutel ...

Schilderachtige benamingen voor sloppen waar de allerarmsten, de verschoppelingen van de maatschappij een tochtig onderkomen vonden in vochtige krotten zonder het minste comfort. Typisch Oostends was het wel niet. Dergelijke sloppenwijken waren een gemeen verschijnsel in de Belgische steden van toen.

Gent, Brussel en Leuven (1) waren legendarisch op dat gebied ! Uiteraard waren dit de grote broeihaarden van misdaad, maar ook van allerlei ziekten en epidemiën.

Pittoresk waren deze dingen wel ! Maar wie zou om dié ene reden deze gore buurten verdere levenskansen gunnen ? En destijds was er nog geen sprake van "vernieuwbouw", "renovatie" en dies meer.

Het "Portje van Hoerah" was dus ook zo'n steeg, uitmondend in de Aartshertoginnestraat, daar waar het "Klein College" nu expansieve momenten beleeft. "De lage huisjes van het "Portje" verschaften onderdak aan talrijke huisgezinnen waar de grootste ellende heerste ... Gedurig ontstond er krakeel in die huisjes. Ruzietjes, die alsdan meestal op de spotkreet "Hoerah" onthaald werden..." (SLEEKs).

In de locale pers van die jaren nu, vonden we zoekend naar andere zaken, enkele echo's van dit alles terug. Stille getuigen van bedenkelijke toestanden van eertijds. Ofwel... de keerzijde van die "goeie oude tijd"!

'T POORTJE VAN HOURRAH !

Nous nous demandons où l'on a pu chercher ce titre pour appeler ainsi l'ignoble impasse connue sous ce nom et située rue Archiduchesse.

Nous serions heureux qu'un historiographe voulût bien nous donner l'origine de cette appellation.

Nous venons de qualifier d'ignoble, cette impasse ; et elle mérite cette qualification sous tous les points de vue : en effet, trente et une familles de pauvres diables s'abritent dans cette impasse, dans une promiscuité sans nom ; pour ces trente et une familles on peut, à raison de cinq personnes par famille, compter environ 150 êtres humains vivant dans de véritables taudis, dans des conditions dégradantes, bestiales.

Parler d'hygiène à propos du "Poortje van Hourrah", il ne faut pas y songer, car les habitants de cette impasse ignorent à peu près tous que c'est avec l'eau qu'on se lave et qu'on lave son linge et les appartements.

Mais il n'y a pas que l'hygiène qui laisse à désirer là ; il faut savoir que chaque de ces trente et une familles n'habite qu'une petite et misérable chambre boîteuse, un morceau de table et un grand bac rempli de paille, dans lequel père, mère et enfants, masculins et féminins, dorment tous ensemble !!!

La réputation de cette impasse n'est pas assez connue du public ; à la police on sait sans doute mieux ce qui en est. Il nous souvient qu'un jour un individu, logé dans ce quartier, se trouvait, après une dispute, sur le pas de l'impasse, dans la rue Archiduchesse. Il avait la chemise toute déchirée, le sang inondait son visage et coulait sur sa poitrine nue ; il brandissait un grand couteau et menaçait quiconque voulait l'approcher. On appelle du secours ; un agent de police arrive ; à la vue de l'individu, il s'en retourne, disant qu'il va chercher du secours, mais ... ne revient plus - et pour cause !!!

Il se passe quasi tous les jours des scènes scandaleuses dans cet assemblage de bouges infects. C'est encore là que Roelants, ce père dénaturé, a saisi, l'autre soir, son enfant à bras le corps et l'a jeté, par la fenêtre, dans la cour.

N'y aurait-il pas lieu d'ordonner la fermeture de cet ignoble quartier jusqu'à ce que des mesures d'hygiène soient prises - ou bien de le faire démolir entièrement ? On a jadis pris des mesures tout aussi radicales vis-à-vis d'autres impasses qui avaient moins mauvaise réputation, sous tous les points de vue, que le "Poortje van Hourrah".

On fait très bien d'embellir Ostende, mais on ne doit pas réserver tous les faveurs pour les quartiers habités par les étrangers. En assainissant une ville au point de vue hygiénique, on l'assainit en même temps au point de vue moral.

(Le Carillon, 4 mei 1899)

AU PORTJE VAN HOURAH !

Les Ostendais ont tous entendu parler de cette impasse, située rue Archiduchesse. Toujours ç'a été un lieu de dispute, mais depuis quelque temps pas un jour ne se passe sans qu'il y ait une bataille en règle, à laquelle se mêlent hommes et femmes. C'a été encore le cas mercredi et jeudi soir, hommes et femmes se battaient entre eux, et on n'y allait pas de main morte ; à croire ce que l'on nous rapporte, un des combattants aurait, au cours de cette dispute, perdu un oeil.

Il paraîtrait également que de part et d'autre on se fait des reproches, qui dénoteraient dans ce quartier des mœurs extraordinaires, et la police agirait sans doute sagement en s'en préoccupant.

Seulement la police est loin d'être suffisante et encore ne se risque-t-elle pas dans ces parages !

A notre humble avis, c'est là surtout que pour cause de salubrité publique il y aurait lieu à expropriation."

(Echo d'Ostende, 23 juli 1899)

Let er op hoe deze journalist aandringt op onteigenen, maar zelf geen alternatief naar voor brengt !

TOUJOURS CETTE POORTJE VAN HOURRAH

Mardi après midi, une disputé éclata Poortje van Hourrah. Dans un ménage, la fille qui devait se marier rentra à la maison avec son futur et réclama à sa mère les effets qu'elle avait lavés pour son futur gendre ; la mère ne voulut les rendre que contre paiement de 1,80 fr., somme convenue : de là des gros mots. La fille alla chercher son père ; ce dernier arriva fort émêché et força la femme à rendre les effets. Alors le père, le futur gendre et la fille sont tombés sur la malheureuse qui a été rouée de coups. La police est intervenue et a dressé procès-verbal."

(Le Carillon, 19 déc. 1901)

N. HOSTYN

(1) Brussel, breken, bouwen. Architectuur en stadsverfrissing 1780-1914, Brussel (GEMEENTEKREDIET), 1979.

M. VAN DER HAEGEN & R. DE VOS, De cholera-epidemie te Leuven in 1849, in Gemeentekrediet van België, 34, 133, juli 1980, p. 197 ev.

(2) O. VILAIN : Met 12 in 1 kamer, in : Langs de Oostendse kateien, 1974, p. 5 ev.